

061139 NOV 21 1029 EST

CT0512

PFA272 1MA013 MAV299

CRT BA L'ORIGINAL ONT 21 0948

COMITE MIKE SUR LA CONSTITUTION

CHAMBRE DES COMMUNES OTTAWA ONT

ET

EN TANT QU'ORGANISME REPRÉSENTANT 3000 FRANCO ONTARIENNES NOUS
EXIGEONS QUE L'ONTARIO SOIT LIÉE A L'ARTICLE 133 DE LA CONSTITUTION
ET DE NOUS RECONNAÎTRE LA GESTION SCOLAIRE LA OÙ LES COMMUNAUTÉS
FRANCO ONTARIENNE LE DEMANDERONS A L'EXEMPLE DU PROJET DE
CONSEIL SCOLAIRE DE LANGUE FRANÇAISE A OTTAWA CARRLETON.

LE COMITE PROVINCIAL DE L'UNION CULTUREL DES FRANCO ONTARIENNES
CLAIRE PELADEAU PRESIDENTE PROVINCIALE PAR COLOMBE GOUGEON
SECRETARE PROVINCIALE

